

TCHAD

# La IV République de Déby ou le basculement vers un Etat islamique ?

Après presque 28 ans de pouvoir, après avoir gaspillé dans des dépenses invraisemblables les revenus pétroliers, Idriss Deby a plongé le Tchad dans une crise économique sans précédent où les salaires ne sont plus versés depuis de longs mois, où les établissements hospitaliers ne reçoivent plus leurs dotations, et où les bourses des étudiants sont arrêtées. Ces derniers mois la vie quotidienne, des tchadiens a été rythmée par des manifestations multiples, descentes dans les rues, répressions, bastonnades, morts, interdictions de toutes marches sur l'ensemble du territoire.

Les coupures de courant sont de retour et seules sont épargnés les zones de la présidence.

Face à ce bilan désastreux, résultat d'un pilotage à vue mais aussi conséquences d'importants détournements de deniers publics (importants placements immobiliers au Canada dénoncés récemment). De grandes franges de l'opinion expriment leur ras le bol, par rapport à un régime usé, qui tourne en rond et ne semble pas capable de prendre en charge et de résoudre les préoccupations des tchadiens.

Idriss Deby dont le mandat arrive à terme en 2021, a trouvé la parade, pour remettre le compteur du nombre des mandats à zéro, il aura en 2012 passé 21 ans à la tête de

activités politiques. Le Président de la Cour prend acte. Silence de cimetière dans la salle où Idriss Deby assiste à la prise de position très courageuse de la ministre. Il accuse le coup et décide de la faire remplacer immédiatement par un décret "verbal". Son Chef d'Etat Major particulier, le général Mahamat Rozi, présent, dans la salle est désigné en remplacement de Mme Djibergui Rosine. Il prête aussitôt serment devant la Cour.

Les Tchadiens qui suivent, en direct à la télévision nationale, la cérémonie y vont de tous leurs commentaires et déplorent les dérives d'Idriss Deby. Puis, ce fut le tour de Mme Madeleine Alingué, Ministre de la Communication, porte parole du gouvernement, elle se présente pour la prestation de serment : elle lit la formule de prestation de serment qui, il faut le préciser commence comme suit : " Je jure au nom d'Allah, le Tout Puissant et Miséricordieux..." , la Ministre récite comme suit la formule : " Je jure au nom de Dieu, le Tout puissant et Miséricordieux, ..." , elle est immédiatement interrompue par le Président de la Cour Suprême qui lui précise qu'elle doit respecter les termes exacts de la prestation de serment, dire donc "au nom d'Allah" et pas "au nom de Dieu". La ministre de la Communica-



de constater, qu'Idriss Deby venu du Soudan avec le soutien des réseaux de Hassan Tourabi, a positionné pendant 28 ans, un soudanais proche de l'islamiste Hassan Tourabi, Hassan Hisein, à la tête de la Communauté musulmane du Tchad. Le Cheikh Hassan Hisein, décédé il y a quelques mois, a pendant 28 ans modifié profondément la pratique de l'islam au Tchad. L'engagement

d'appartenance à la Umma islamique existe, le vécu de sa religion par le musulman tchadien n'avait jusque-là aucune connotation politique pour le citoyen lambda. C'est donc là que va commencer le travail des hommes et des femmes de Tourabi. Le cheikh va disposer pour cela d'une belle cagnotte, fonds de la Libye, de l'Arabie Saoudite et du Soudan, notamment la construction

adoptées. L'architecture des mosquées est copiée totalement sur celle du Soudan, la pratique des chorales religieuses est instaurée et fortement encouragée, elle se fait exactement comme au Soudan avec le même port vestimentaire, à tel point que, quand on en voit à la télévision tchadienne, on peut se croire à la télévision soudanaise. Aujourd'hui, la pratique de l'islam

il s'offre encore 2 mandats de 6 ans soit 12 ans de plus, cela grâce à l'organisation d'un forum national dit inclusif alors que l'opposition l'a boycotté. C'est aux termes des travaux de ce forum où les partisans d'Idriss Deby ont quadrillé la salle et fait passer les réformes souhaitées par le régime, à savoir ; la suppression du poste du Premier Ministre, le découpage régional est aussi revu. Les mesures du dit forum ont été adoptées grâce à la majorité mécanique à l'Assemblée Nationale.

De nombreuses voix, dont celle de l'Eglise catholique se sont élevées pour demander l'adoption de ces réformes par l'organisation d'un référendum national mais le pouvoir est resté sourd.

Idriss Deby a fait glisser une formule de prestation serment pour valider les nominations des ministres. Il est précisé que cette prestation de serment doit se faire selon le rite religieux de chaque ministre. Le pouvoir a organisé une cérémonie fantasmagorique au palais où la Cour Suprême s'est installée pour prendre le serment. Mme Djibergui Rosine, la ministre de l'aviation civile, des transports fraîchement désignée se présente devant la Cour Suprême et déclare ne pas être en mesure de jurer au nom de Dieu comme le prévoit la nouvelle constitution de la IV République. Elle précise accepter de lire une prestation de serment lui demandant de servir la Nation, de respecter ses engagements, de ne pas détourner les deniers publics etc, mais pas au nom de Dieu. En d'autres termes, la ministre estime que jurer au nom de Dieu est une chose très importante, sa foi chrétienne ne lui permet pas de le faire pour des

chrétienne refuse de dire "Allah", la Cour prend acte de son refus, invalide sa nomination et la Ministre quitte la salle. Un débat s'installe entre les magistrats de la Cour, puis au micro, le Président de la Cour annonce à l'assistance que, finalement la Cour a estimé que la formule "au nom de Dieu" signifie la même chose que "Au nom d'Allah", la ministre revient, prononce son serment et voit sa nomination être validée.

Ces événements ont créé une grosse émotion voire une tension au sein de la communauté chrétienne, et le caractère laïc de la République du Tchad en a pris un sacré coup. Une femme, Mme Djibergui Rosine a eu le courage de s'opposer au viol de sa conscience religieuse et a sauvé son honneur, alors que les ministres Jean Bernard Padaré, et tous les autres ministres de confession chrétienne ont accepté au nom de la volonté de conserver leur poste ministériel de se soumettre aux desiderata d'un pouvoir en pleine dérive. La révérence du ministre du Pétrole (voir photo) saluant Idriss Deby après la validation de sa prestation de serment en dit long sur la nature du pouvoir de Deby et sur l'état d'esprit des ministres censés travailler avec lui en bonne collaboration.

Plus profondément, de nombreux tchadiens analysent ce qui s'est passé lors de la prestation de serment, mais aussi la prise de position du Président de la Cour suprême avant rétractation comme une volonté affichée du régime d'Idriss Deby vers une remise

en cause du caractère laïc de l'Etat tchadien, lequel, faut-il le dire a été sérieusement malmené depuis l'avènement d'Idriss Deby. Force est

de constater que le régime islamiste de Khartoum aux côtés d'Idriss Deby s'est fait d'abord en amont comme expliqué ci-dessus mais aussi en aval, en accompagnant son installation au pouvoir. C'est ainsi que dans les bagages de Deby sont arrivés par centaines des soudanais, certains ont constitué l'ossature militaire des forces de Deby, d'autres étaient des conseillers politiques, des professeurs, des religieux hommes et femmes, des hommes d'affaires, des chanteurs, des spécialistes de l'agitation politique.

Très tôt, Idriss Deby va avoir à ses côtés un véritable staff sélectionné et positionné par le leader soudanais, chef du parti de la convention populaire, le cheikh Hassan El Tourabi très influent au Darfour et qui n'a jamais caché son intérêt pour le Tchad et ce, dans le dessein de propager largement ses idées.

La figure emblématique de ce vaste mouvement de « conquête » du Tchad est le cheikh Hassan Hissein Abakar, Soudanais originaire du Darfour, membre du bureau politique du parti de TOURABI, qui arrivera au Tchad, une semaine seulement après la prise de pouvoir par Deby. Tout d'abord conseiller politique à la présidence, il sera nommé imam de la grande mosquée de Ndjamen et dirigera aussi le comité islamique. Pour la première fois dans l'histoire du Tchad, le chef spirituel de la communauté musulmane ne sera pas tchadien.

Le cheikh Hassan Hissein a une grande mission au TCHAD, elle s'inscrit en droite ligne des idéaux de son leader Tourabi, alors que l'islam tel qu'il était pratiqué au Tchad est un islam modéré, se limitant à un domaine privé, même si le sentiment

de mosquées même là où il n'y a pas assez de personnes pour les remplir ; le cheikh place ses hommes dans toutes les mosquées de la capitale d'abord, puis partout ailleurs. Construction d'écoles coraniques, innovation : les fameuses « médres-sas » font leur apparition (mélange d'enseignement coranique et d'enseignement général classique).

Le cheikh soudanais crée une association des cadres musulmans, très important moyen d'action politique, regroupant les cadres de la haute administration jusqu'à la présidence, ceux du secteur privé, des parlementaires, des membres du parti au pouvoir et enfin des journalistes. La colonisation française avait utilisé trois leviers importants pour pénétrer et s'imposer par la force et la terreur, aux pays africains ; la religion avec les missionnaires, la force politique et militaire, l'école et une langue pour imposer une culture et des institutions. En comparant l'action du Cheikh sur ces trois leviers, on aboutit comme on peut le constater aujourd'hui à la transformation profonde et radicale de la société tchadienne, car une fois que les instruments sont en place, les messages peuvent être diffusés largement et relayés.

Dans les mosquées, les prêches sont d'abord orientés vers les us et coutumes tchadiennes jugées non conformes aux règles d'un véritable islam, les femmes sont les premières visées ; le hijab et la burqa font leur apparition et se développent à une vitesse vertigineuse, le voile tchadien se porte désormais comme au Soudan. Les cérémonies des baptêmes et des décès (enterrement et funérailles) sont aussi remises en cause et de nouvelles pratiques sont

dans certains quartiers de N'Djamena, il est impossible aux jeunes filles de porter un pantalon jean par exemple, plusieurs cas de jets de pierres contre elles par de jeunes enfants dans la rue, ont été signalés. Signalons l'influence considérable des paraboles Arabes distribuées gratuitement par les libyens, et l'envoi jusqu'à nos jours, de nombreux jeunes au Soudan pour soit, des stages de formation en théologie, soit pour être des « enseignants » dans les écoles coraniques et arabes.

La question du Bilinguisme au Tchad a toujours posé quelques difficultés dans la mesure où une partie des Tchadiens pensent que « qui dit langue arabe dit islam », pour résumer certaines appréhensions. L'instauration d'un bilinguisme s'entend en principe comme la nécessité de donner à l'arabe toute sa place, au même titre que le français. De ce principe d'apprentissage de la langue arabe qui en soit peut apporter beaucoup aux Tchadiens, il est clair que l'instauration d'un bilinguisme est un travail de titan qui demande un investissement de longue haleine tant en ce qui concerne la formation du corps enseignant, du primaire à l'université, dans presque toutes les matières mais aussi la problématique des supports ; faut-il traduire les manuels qui existent en français en arabe ou en créer de spéciaux en arabe ? Sans compter l'épineux problème des débouchés sur le marché de l'emploi. C'est pourquoi, jusqu'à aujourd'hui, si on prend les pays du Maghreb, aucun n'est parvenu à instaurer un véritable bilinguisme, l'exemple du Cameroun voisin l'illustre aussi pour ce qui est du bilinguisme français-anglais. A suivre....

**Abdou Salam DIAGNE**